



www.justice.gouv.fr
@justice_gouv

**Propos de Monsieur Jean-Jacques URVOAS
garde des Sceaux, ministre de la Justice,**

**Installation du Comité de pilotage d'évaluation
et de prise en charge de la radicalisation violente**

Jeudi 7 juillet 2016 - Chancellerie

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Secrétaire général,
Madame, Monsieur les Directeurs,
Je vous remercie de votre présence.

J'ai souhaité vous réunir aujourd'hui pour installer un Comité de pilotage d'évaluation et de prise en charge de la radicalisation violente.

Vous le savez mieux que quiconque, le ministère de la Justice est concerné au premier chef par la lutte antiterroriste.

Il est, en outre, mobilisé sur tous les fronts ouverts par le phénomène de la radicalisation violente.

Avant les attentats, et avec une ampleur accrue à leur suite grâce aux plans de lutte contre antiterrorisme (PLAT 1 et 2), vous avez déployé de nombreuses initiatives pour élaborer une nouvelle politique publique aujourd'hui devenue l'une des priorités du Gouvernement.

De nombreux projets ont été ainsi portés au sein de vos directions, à la fois pour comprendre, pour lutter, pour prendre en charge et pour accompagner.

Mais, et c'est naturel au regard de l'urgence qui a servi de contexte, ces initiatives sont parfois morcelées. Leur coordination me paraît nécessaire pour accroître leur portée et leur efficacité !

Il m'a donc semblé essentiel de créer ce Comité de pilotage, vous réunissant et placé sous la présidence du Secrétaire général.

Comme j'ai eu l'occasion de le développer dans la lettre que je vous ai adressée, l'objectif général sera :

- D'évaluer les dispositifs de lutte contre la radicalisation violente déjà engagés par le Ministère. Non seulement, au sein de notre pays, il y a une demande particulière à l'égard de notre ministère ; mais à l'international aussi, - je le vois lors de mes déplacements -, il y a une curiosité à l'égard de ce que nous faisons, pour savoir ce qui marche et comment s'en inspirer éventuellement.
- De coordonner et d'harmoniser ces dispositifs, y compris les travaux de recherche menés en partenariat avec les administrations.
- De construire, à partir des différents travaux de recherche et des expériences déjà conduites, une doctrine d'évaluation et de prise en charge de la radicalisation violente.
- D'explorer de nouvelles pistes et d'imaginer de nouveaux protocoles d'action.

Pour répondre à cet objectif, le Comité de pilotage devra notamment savoir faire appel aux ressources et aux productions d'un Conseil scientifique que j'installera très prochainement et dont un représentant participera aux travaux du comité.

Je l'ai déjà évoqué par écrit, ce Conseil scientifique rassemblera des universitaires, les membres des directions du ministère que vous désignerez à cette fin ainsi que les praticiens qui, au sein de vos services, travaillent au plus près du terrain.

J'insiste sur la complémentarité des deux organes. Pour moi, cette articulation féconde est une évidence. J'ai d'ailleurs construit ma vie autour de la recherche et de la pratique.

La fécondité de la recherche, la proximité du terrain et les enseignements de la pratique doivent venir nourrir nos réflexions.

Je serai donc très attentif aux productions de ce Conseil scientifique et à l'écho qu'elles pourront trouver au sein du comité et dans vos directions. Pour moi, c'est une nécessité absolue !

Ce Comité de pilotage a aussi pour objectif de mieux faire circuler les informations entre vos directions, afin que votre action conjointe soit un levier dans cette lutte.

J'aimerais souligner le caractère inédit de cette politique publique : nous devons développer une culture de l'évaluation plus poussée, une culture de la coordination, une culture de l'hybridation, une culture de la recherche, aussi.

L'essor du phénomène de radicalisation violente nous pousse dans nos retranchements ; il fait éclater nos catégories, nos concepts, nos habitudes. Le danger serait de l'appréhender avec des méthodes classiques.

Il peut être, il doit être l'occasion pour nous, de porter un regard sur notre manière de travailler.

Il doit être le levier qui nous pousse à nous rapprocher les uns des autres, administrations, praticiens, chercheurs, pour réfléchir ensemble, pour construire ensemble des solutions.

Cette période terrible que nous traversons doit servir à cela ; sinon, quand elle sera terminée, elle n'aura eu aucun sens, aucune utilité.

C'est cela, à mes yeux, apprendre de l'Histoire. Ne pas répéter les mêmes erreurs. Et avoir le courage de visiter d'autres chemins.

Voilà l'ambition que j'ai et que je vous demande de partager. Nous avons l'obligation de réussir !

De manière très concrète, je souhaiterais que ce Comité de pilotage se réunisse mensuellement, tous les premiers lundis du mois.

Monsieur le Secrétaire général, vous aurez soin de préparer ces réunions avec l'ensemble des directions.

En outre, j'ai demandé à deux conseillers de mon cabinet de suivre tous vos travaux et de participer à leur animation.

A chaque session, un thème spécifique et convenu à l'avance sera traité : chaque direction présentera alors ses dispositifs aux autres membres et une discussion collective s'ensuivra, dans un but très opérationnel.

Vous disposez d'un calendrier prévisionnel qui précise les dates des prochaines réunions, ainsi que les thèmes que je souhaite, en l'état, voir abordés.

Ce programme d'étude est évidemment amendable et je ne serai donc pas plus long, de manière à ce que nous puissions en discuter dès à présent.

Je ne doute pas de votre plein investissement au sein de cette nouvelle structure car j'ai pu constater combien votre implication personnelle a pesé dans la réactivité du ministère de la Justice et dans la mise en place d'initiatives ambitieuses.

Je vous remercie.

Contact presse – Cabinet du garde des Sceaux
01 44 77 63 15 secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr